

Nieul sur Mer le 29/11/2021

Chères Adhérentes, chers Adhérents,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine Assemblée Générale de Nieul-Gym-Loisirs qui se tiendra le

Samedi 22 janvier 2022 à 10h00

dans la salle La Coubre de l'espace Michel Crépeau à Nieul-sur-Mer

Ordre du jour : *Rapport moral*
Rapport d'activités
Rapport financier
Budget prévisionnel, rapport du Conseil de Surveillance
Présentation des candidats au Conseil d'Administration
(Renouvellement du tiers sortant)
Questions diverses

L'Assemblée Générale est un temps fort de la vie de votre Association et la présence des adhérents est largement souhaitée pour déterminer les orientations futures.

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible à cette date, vous avez la capacité de vous faire représenter, un adhérent peut disposer de deux pouvoirs (imprimé joint).

Article VII des statuts : seuls les membres actifs ont le droit de voter : chaque membre a droit à une voix.

Article V des statuts : il est institué une commission de contrôle d'un ou deux membres, pris en dehors du Conseil d'Administration parmi les adhérents. Cette commission aura pour mission de vérifier que la gestion et la comptabilité respectent la réglementation légale.

Règlement intérieur : pour être éligible au Conseil d'Administration, il faut être à jour de sa cotisation au moins deux mois avant la date de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration a toujours besoin de nouveaux membres pour se renouveler. Si vous souhaitez participer à cette aventure, vous devez remplir le formulaire joint, à retourner impérativement **avant le 22 décembre 2021**.

A l'issue de l'Assemblée Générale nous nous retrouverons autour d'un apéritif afin d'honorer Janine en lui souhaitant une retraite bien méritée.

En raison des conditions sanitaires, l'assemblée générale ne sera pas suivie d'un repas.

Cordialement,

Le Président,
Michel FILET